



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16ème
Nom de site		Numéro	T10677
Adresse du site	2, Square Alban Satragne	Hauteur	R+5 (34.10m)
Bailleur de l'immeuble	Public : La Poste	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/11/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	14/09/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	14/11/2018

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes heptabandes en lieu et place des bibandes/tribandes/quadribandes existantes (fréquences 700MHz , 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	> 5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	0°
Estimation	0 <3V/m - 120° <4V/m-240° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.		
Zone technique	Quatre coffrets techniques supplémentaires de couleurs gris seront placés à proximité des antennes et invisibles depuis la rue, ainsi que six Diplexeurs.		
Hauteur antennes/sol	33.80m (Az 0 et 120°) 30.10m (Az 240°)		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
MAIRIE 10EME ARR CRECHE COLLECTIVE/ CRECHES ET GARDERIES D'ENFANTS	1 SQUARE ALBAN SATRAGNE	10	non	37	0,93
HEBERGEMENT SOCIAL POUR TOXICOMANES/ ASSOCIATION ALTERNAT HIV	13 RUE DE CHABROL	22	non	146	0,31
Ecole Maternelle	11 RUE LEON SCHWARTZE NBERG	16	oui	57	1,41
Ecole Maternelle	11 CRS DE LA FERME ST LAZARE	17	non	91	0,082
REPUBLIQUE ENFANTS/ CRECHES ET GARDERIES D ENFANTS	RUE DU FAUBOURG ST DENIS	23	oui	100	1,86
CENTRE DE SOINS SPECIFIQUES POUR TOXICOMANES / CSST ESPACE MURGER	RUE DU FAUBOURG ST DENIS	20	oui	10	1,79



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

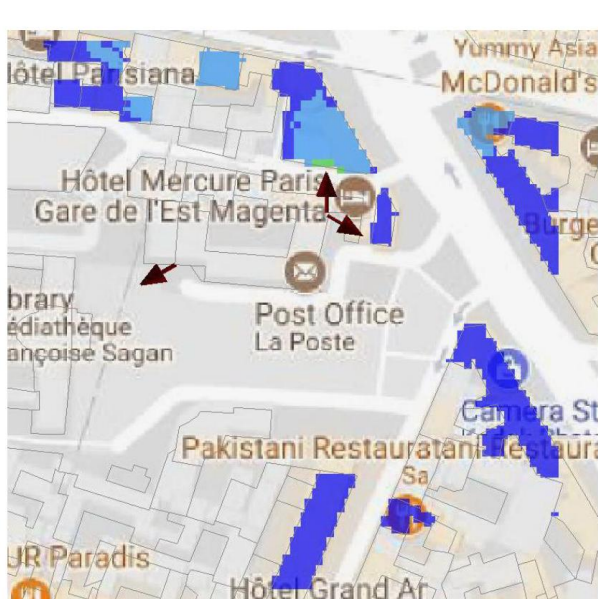


Dans un rayon de 25m, la hauteur au niveau des antennes est supérieure à tous les bâtiments alentours. Il n'y a donc aucun bâtiment en vue directe depuis les 3 azimuts.

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



Légende

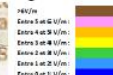


b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



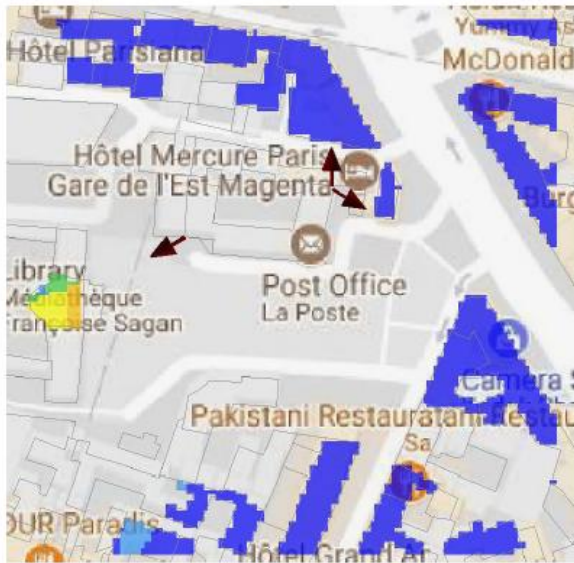
Légende



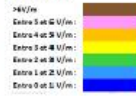


c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



Légende



**SIMULATION CONFORME
AU SEUIL DE LA CHARTE**

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	22,5 m	22,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Aucune modification visuelle

Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

